

Devenir auto-entrepreneur en maçonnerie

Description

L'[auto-entrepreneur](#) en maçonnerie est une personne qui souhaite exercer en tant que maçon de manière indépendante. Pour pouvoir accéder à cette indépendance, il doit toutefois accomplir [certaines démarches](#). Un des aspects de ces dernières est de justifier de son niveau de formation et de ses compétences.

[Créer mon auto-entreprise en ligne](#)

Quelles démarches à suivre pour devenir auto-entrepreneur en maçonnerie ?

Pour [devenir auto-entrepreneur](#) en maçonnerie, celui-ci doit procéder à divers formalités propre au statut mais également à l'activité même.

Quel code APE ?

Le [code APE](#) pour un maçon est « **43.99C** – Travaux de Maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment ». Ce formulaire doit être accompagné **d'une copie d'une pièce d'identité portant la mention suivante** « *je certifie sur l'honneur l'exactitude de cette pièce justificative d'identité* » avec le lieu ainsi que la date de signature.

La déclaration de début d'activité

Tout d'abord, et depuis le 1^{er} janvier 2023, il doit remplir un formulaire directement en ligne sur le site du guichet unique hébergé par l'INPI. Il correspond à l'ancien [formulaire P0 AE](#).

A noter : l'auto-entrepreneur doit également prévoir tout ce qui peut sembler nécessaire à la justification de son niveau de formation et de ses compétences.

A la fin de cette procédure, il obtient [son numéro de SIRET](#) lui permettant ainsi d'exercer sa profession. Ce numéro de SIRET est accompagné d'une notification du régime d'imposition auquel il est affilié (à hauteur de **22% du chiffre d'affaires** (CA) pour un maçon pour un plafond de CA de **77 700€ par an**). L'auto-entrepreneur trouvera également dans cette notification les coordonnées des interlocuteurs fiscaux

auprès desquels il peut se tourner en cas de problèmes.

L'immatriculation

Depuis le 19 décembre 2014 et l'entrée en vigueur de la [loi 2014-626 du 18 juin 2014 relative à l'Artisanat, au Commerce et aux Très Petites Entreprises](#), les maçons auto-entrepreneurs doivent être **immatriculés au Répertoire des Métiers (RM)**. En effet, toutes les professions artisanales sont soumises à cette obligation et notamment les:

- [Electriciens](#) ;
- [Plombiers](#) ;
- [Graphistes](#) ;
- [Photographes d'illustration](#) ou [photographes freelance](#).

Sachez que pour être conseillé au mieux et accompagné dans vos formalités, vous pouvez toujours déléguer cette tâche à un prestataire tel que [LegalPlace](#) qui s'assurera de la rapidité et de la conformité de votre dossier.

Enfin, [le stage préalable à l'installation](#) (SPI) autrefois obligatoire pour toutes les activités artisanales a été rendu facultatif par [la loi PACTE](#).

Zoom : L'immatriculation est la dernière étape du processus de création d'une auto-entreprise. Aussi, pour alléger vos démarches et mener à bien ce processus, vous pouvez faire appel à un prestataire tel que **LegalPlace** pour [créer votre micro-entreprise](#) ! Il vous suffit de **remplir un questionnaire** et de nous **fournir les justificatifs nécessaires**. Nos équipes s'occupent de tout depuis votre saisie en ligne jusqu'à l'immatriculation de votre entreprise.

Adopter le label RGE

Pour les maçons souhaitant se tourner vers le régime de l'auto-entrepreneur, **le label RGE** (« Reconnu Garant de l'Environnement ») est une démarche particulièrement intéressante puisqu'elle permet de justifier de **la qualité élevée de la prestation ainsi que sa réalisation dans le cadre d'économies d'énergie**.

Ce dispositif, reconnu par l'Etat, permet au client de l'entrepreneur de se tourner vers des aides et des sources de financement particulièrement intéressantes telles que l'[éco-prêt à taux zéro](#), ou encore des subventions publiques et crédits d'impôt.

Pour obtenir ce label, l'entrepreneur doit suivre une formation particulière puis déposer un dossier de certification auprès de [l'organisme compétent](#). Par ailleurs, un audit de

contrôle est réalisé sur un chantier de l'entrepreneur dans les **24 mois** qui suivent l'obtention du label. Enfin, l'entrepreneur doit veiller à effectuer **au moins deux** chantiers tous les **deux ans** dans un domaine d'activité désigné RGE. Cette mention est valable **4 ans** et donne lieu à une procédure de renouvellement à la fin de la période.

La souscription d'une assurance décennale

D'autre part, [la loi du 18 juin 2014](#) (ou [loi Pinel](#)), requiert que chaque artisan impliqué dans la construction d'un ouvrage soit dans l'obligation de [souscrire une garantie décennale](#). Cette dernière peut être engagée dans les dix ans suivant la fin d'un chantier. Cette garantie coûte entre **1500€ et 2000€**

Par ailleurs, et bien qu'elle ne soit pas obligatoire, il est très conseillé de souscrire **une assurance de Responsabilité Civile professionnelle** (RC Pro). Cette responsabilité civile permet de limiter les risques qui peuvent survenir sur un chantier et d'ainsi éviter que la responsabilité personnelle du maçon soit engagée en cas d'accident.

A noter : le micro-entrepreneur est dans l'obligation de faire apparaître une référence à sa garantie décennale et à sa responsabilité civile dans ses contrats, devis et factures. Certains clients exigent régulièrement une copie de l'attestation d'[assurance auto-entrepreneur](#) décennale afin de s'assurer de la véracité des informations recueillies dans le contrat, en particulier dans le cadre de travaux de maçonnerie. Par ailleurs, pour effectuer le métier de maçon, l'[assurance auto-entrepreneur multiservice](#) est obligatoirement souscrite afin que celui-ci puisse se couvrir professionnellement.

Quelle formation pour devenir auto-entrepreneur en maçonnerie ?

La place du maçon est cruciale dans un chantier : son intervention est l'une des premières au moment de **poser les fondations de la construction** et de mettre en place les murs et autres éléments porteurs dans la structure. À ce titre, il intervient dans une diversité de chantiers, de la maison individuelle aux ponts en passant par les centres commerciaux.

Avoir les qualifications nécessaires

Le répertoire national des certifications (RNCP) dresse une liste de l'ensemble des professionnels étant en capacité de démontrer leurs compétences, et ainsi de se déclarer maçon. On trouve **trois titres pour le maçon** :

- Le titre *maçon* ;
- Le titre *maçon du bâti ancien* ;
- Le titre *chef d'équipe gros œuvre*.

Pour devenir maçon, il convient de réaliser **une formation**. Un CAP (Certificat d'Aptitudes Professionnelles), un BEP (Brevet d'études professionnelles), ou pouvoir **justifier d'une expérience d'au moins trois ans dans le domaine** sont donc nécessaires.

Obtenir d'un diplôme

L'obtention d'un CAP pour se déclarer maçon est bornée à **certaines certifications** :

- Le CAP Maçonnerie ;
- Le CAP Constructeur en Béton Armé du Bâtiment ;
- Le CAP Constructeur en Ouvrages d'Art.

À l'issue de ces formations, il est possible de se diriger vers **un Brevet Professionnel (BP)** ou **un bac professionnel**. Parmi les BP figurent :

- Le BP Maçon ;
- Le BP Métiers de la Pierre ;
- Le brevet professionnel portant sur les métiers de la piscine.

Tandis qu'un **bac professionnel** « Technicien du Bâtiment » ou encore un bac professionnel intitulé « Interventions sur le Patrimoine Bâti » peuvent également être envisagés.

Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans

Enfin, il est possible, pour une personne voulant se déclarer maçon d'obtenir **un titre professionnel**. Ce dernier est acquis à la suite de la réalisation d'un parcours de formation professionnelle de minimum 3 ans ou par la voie d'une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les qualités pour devenir maçon auto-entrepreneur

En outre, ce métier est difficile et requiert **une capacité d'adaptation importante et une excellente condition physique**. Au cours de sa formation, le maçon acquiert un sens de la géométrie et de l'organisation important. Par ailleurs, il est censé être doté de rigueur, d'un esprit d'équipe exacerbé et d'un sens des responsabilités important.

Quel est le salaire d'un auto-entrepreneur en maçonnerie ?

Le salaire d'un micro-entrepreneur maçon dépend de nombreuses variables telles que la zone, le type de prestation réalisée ou encore la période à laquelle il est sollicité.

Les variables à prendre en compte

Le revenu moyen d'un auto-entrepreneur en maçonnerie **dépend d'une variété de facteurs** :

- Région d'activité ;
- Expertise et réputation dans la région ;
- Expérience et nombre d'années d'activité dans le domaine ;
- Nature des travaux à accomplir, ainsi que le matériel et les consommables nécessaires à l'accomplissement de ceux-ci.

La tarification du maçon auto-entrepreneur

Naturellement, un maçon ayant le statut de micro-entrepreneur base sa rémunération sur le nombre d'heures travaillées sur un chantier.

Le tarif horaire

Dans la majorité des cas, les maçons appliquent un tarif horaire compris entre **40€ et 60€** de l'heure. En se basant sur une journée de 7 heures, un auto-entrepreneur peut alors demander entre **280€ et 420€** par jour de travail sur un chantier.

D'autre part, d'autres coûts entrent en considération au moment de l'établissement de la facture comme le déplacement (généralement entre **20€ et 40€**), les consommables (briques, sacs de ciments, sable, etc.) ou encore le matériel utilisé. Prendre en compte

l'ensemble de ces coûts dans sa facturation permet au micro-entrepreneur en maçonnerie d'augmenter ses revenus et donc sa rémunération finale.

Le tarif forfaitaire

Toutefois, dans le cas de certaines tâches, il est possible que le maçon auto-entrepreneur applique **un tarif forfaitaire**. Ce cas de figure est habituel dans le cas de la construction de fondations ou dans la construction d'un mur (tarif au mètre carré dans ce cas). Une telle possibilité permet ainsi au client d'avoir **une idée précise du coût de construction** et le rassure en évitant les surcoûts par exemple.

Les tarifs forfaitaires dépendent de la nature des travaux qu'il faut accomplir. Ainsi, pour la construction d'un mur, il faut compter entre **40€ et 60€** par mètre carré. La construction d'une dalle de béton est généralement plus chère : de **45€ à 70€** par mètre carré. Pour les fondations d'une maison, il faut généralement prévoir entre **100€ et 200€** par mètre cube. Pour finir, l'ouverture d'un mur porteur, travail de gros œuvre important, coûte de manière générale entre **2500€ et 4000€**. Bien sûr, ces tarifs sont à titre indicatif mais vous permettent de vous faire une idée de la rémunération d'un maçon micro-entrepreneur.

À noter : dans tous les cas, tarif horaire ou forfaitaire, il est nécessaire de demander [un devis](#) faisant apparaître l'ensemble des coûts de la construction.

Quels sont les avantages et inconvénients du statut d'auto-entrepreneur en maçonnerie ?

Ce statut présente de nombreux avantages dus au régime de la micro-entreprise. Néanmoins, les spécificités de l'activité de maçonnerie le soumettent également à de nombreuses obligations.

Les avantages du statut d'auto-entrepreneur maçon

À l'instar de ses collègues [auto-entrepreneurs en bâtiment](#), le principal avantage de l'auto-entrepreneur en maçonnerie réside dans **sa flexibilité**. Plus particulièrement, en étant libre de fixer ses tarifs, l'auto-entrepreneur peut faire varier son temps de travail selon ses besoins. Il n'est par ailleurs **pas contraint de prendre part à un chantier** et peut ainsi sélectionner les travaux qui présentent l'intérêt le plus élevé pour lui, que ce soit à titre personnel ou à titre financier.

Enfin, ne facturant pas [la TVA](#), le micro-entrepreneur proposera des prix plus

concurrentiels.

Les inconvénients de ce statut

En revanche, cette TVA non facturée **ne pourra non plus être récupérée** sur ses achats professionnels. De plus, l'auto-entrepreneur en maçonnerie fait face à un problème important : il facture généralement le temps qu'il passe à travailler. Cela dit, ce serait oublier qu'il passe beaucoup de temps à **effectuer un gros travail administratif** (suivi de la comptabilité, déclarations, suivi des stocks de consommables, commandes, etc.) et de prospection **qu'il ne peut facturer**. De la même manière, le temps que l'auto-entrepreneur souhaite prendre comme vacances doit être pris en compte par ce dernier comme du temps non facturable durant lequel il ne touche aucun salaire.

Pour en savoir plus sur les différents métiers artisanaux accessibles en tant qu'auto-entrepreneur :

- [Devenir auto-entrepreneur agricole](#)
- [Devenir auto-entrepreneur pâtissier](#)
- [Devenir auto-entrepreneur traiteur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur bricoleur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur coiffeur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur couvreur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur ramoneur](#)
- [Devenir auto-entrepreneur plaquiste](#)

FAQ

Pourquoi créer une micro-entreprise de maçon ?

Vous pouvez choisir le statut de la micro-entreprise et devenir auto-entrepreneur maçon si vous souhaitez exercer librement, et surtout bénéficier d'un certain nombre d'avantages.

Quels sont les prérequis avant de devenir auto-entrepreneur maçon ?

Afin de devenir auto-entrepreneur maçon, il faut disposer d'une formation ou expérience professionnalisante d'au moins 3 années ou avoir obtenu votre VAE (validation par l'expérience). De plus, vous devez une assurance décennale en plus de celle de responsabilité civile professionnelle, afin de garantir la qualité des travaux réalisés et de se prémunir de tout risque de préjudice à autrui lors de l'exécution des travaux.

Comment devenir auto-entrepreneur maçon en 2023 ?

Il faut être adulte, ne pas avoir fait l'objet d'une interdiction de gérer une entreprise, ne pas être placé sous tutelle ou curatelle. Il faut également fournir les documents suivants : une déclaration de micro-entreprise datée et signée, un justificatif de domicile de moins de trois mois, une attestation sur l'honneur de non-condamnation et enfin, en option, une attestation de stage de préparation à l'installation pour les activités artisanales.

Quel est le tarif horaire d'un maçon ?

Le coût horaire d'un auto-entrepreneur maçon facture entre 40€ et 60€ de l'heure auquel il convient d'ajouter le déplacement (généralement entre 20€ et 40€), les consommables (briques, sacs de ciments, sable, etc.) ou encore le matériel utilisé. Toutefois, dans le cas de certaines tâches, il est possible que le maçon auto-entrepreneur applique un tarif forfaitaire. Les tarifs forfaitaires dépendent de la nature des travaux qu'il faut accomplir. Ainsi, pour la construction d'un mur, il faut compter entre 40€ et 60€ par mètre carré. La construction d'une dalle de béton est généralement plus chère : de 45€ à 70€ par mètre carré. Pour les fondations d'une maison, il faut généralement prévoir entre 100€ et 200€ par mètre cube.

Quels sont les plafonds de chiffres d'affaires en 2023 pour l'auto-entrepreneur maçon ?

Pour les activités artisanales telles que la maçonnerie, le plafond annuel est de 77 700 euros HT.